

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Août 2023

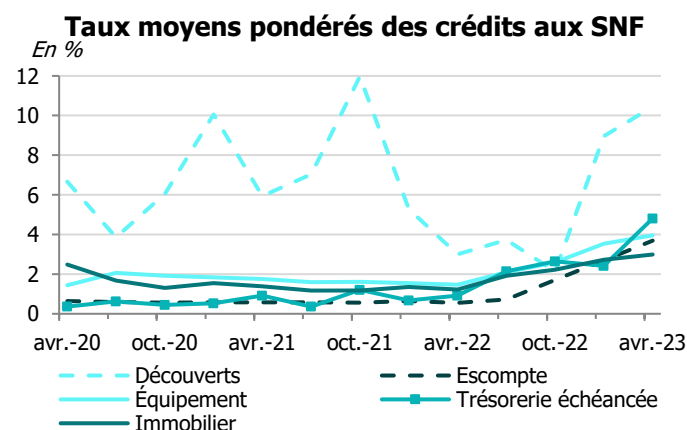
Taux des crédits aux entreprises en Martinique

2^E TRIMESTRE 2023

NOUVELLE HAUSSE DE TOUS LES TAUX DE CRÉDITS MARTIQUAIS

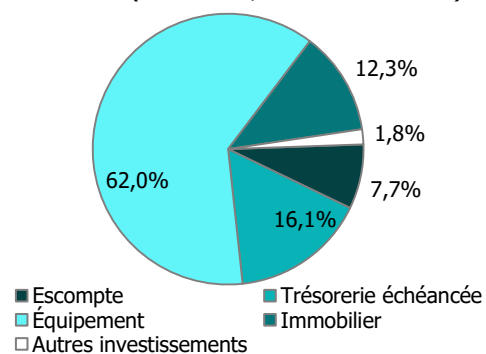
- La remontée des taux de crédits se poursuit, en Martinique comme dans le reste de la France. Sur le trimestre (entre janvier et avril 2023), les taux directeurs de la BCE ont été relevés à deux reprises (+100 pdb sur la période).
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** s'inscrit en hausse de 42 pdb sur le trimestre. Il s'établit à 3,96 %, soit un niveau équivalent au taux national. En revanche, comme à l'habitude, la durée moyenne de financement reste plus longue en Martinique qu'au niveau national (17 ans contre 10 ans). Les crédits à l'équipement sont exclusivement souscrits à taux fixe, alors qu'en France entière, les prêts à taux variable en représentent près d'un cinquième.
- S'agissant des **crédits immobiliers**, le taux moyen croît de 27 pdb pour atteindre 2,99 %. Il s'inscrit en deçà du taux en France entière (3,37 %), mais le petit nombre de crédits enregistrés induit un faible niveau de significativité.
- Le taux moyen des **crédits de trésorerie échéancée** connaît la plus forte hausse, avec +239 pdb (à la différence des autres DOM pour lesquels le taux baisse). Il s'établit à 4,81 %, retrouvant ainsi un niveau supérieur à celui enregistré au niveau national. Pour mémoire, depuis le début de la crise sanitaire, le taux moyen martiniquais se positionnait régulièrement en dessous du taux national, en lien avec le recours proportionnellement plus important aux PGE.
- Le taux moyen des **découverts** augmente de 149 pdb, et atteint 10,45 %. Rappelons que ce taux évolue de façon irrégulière, du fait de l'existence certains trimestres de financements atypiques en termes de montants (très élevés) et de taux (particulièrement favorables).

Caractéristiques des nouveaux crédits en Martinique



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)



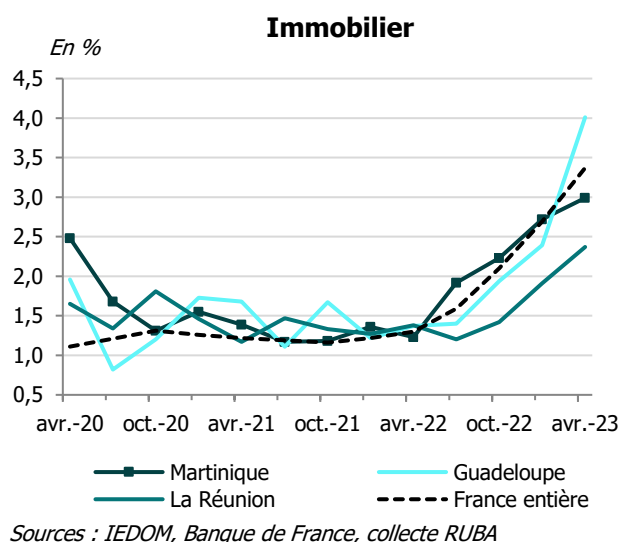
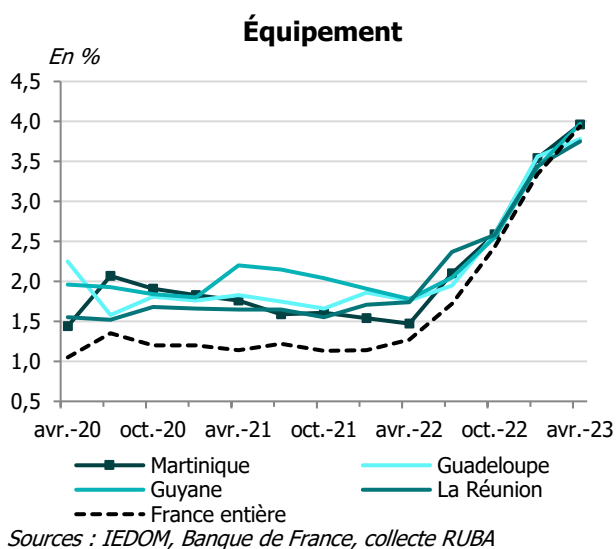
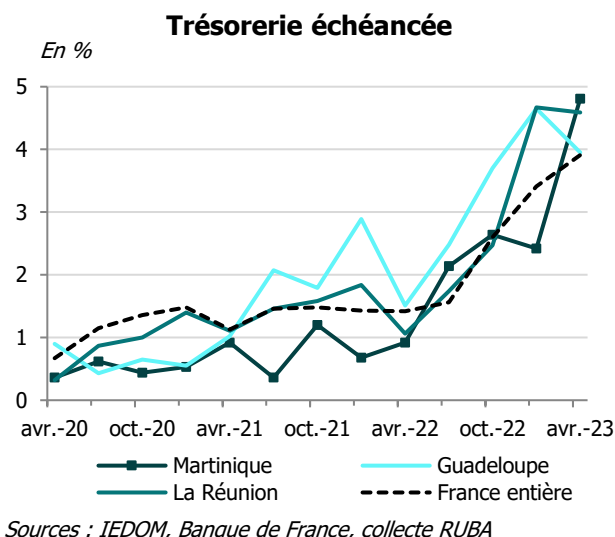
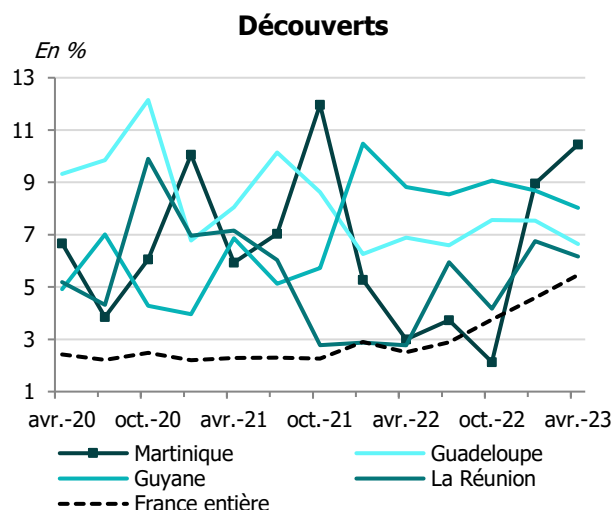
Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyens pondérés en avril 2023 (%)		Taux moyens pondérés en janvier 2023 (%)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière
Découverts	10,45	5,46	8,96	4,59	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	4,81*	3,91	2,42*	3,41	20*	25	60*	20	5,27*	2,60
Équipement	3,96	3,94	3,54	3,34	203	114	99	81	4,50	3,87
Immobilier	2,99*	3,37	2,72*	2,69	201*	190	100*	87	-	-

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Martinique, elle se base sur environ 1 200 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.